

QUALITÉ DE VIE, ANIMATION, TOURISME : L'EFFET « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

ENQUÊTE (/A-LA-UNE/ENQUETESDOSSIERS/) - Le 28 novembre 2019



Dans les Hauts-de-France, Bailleul-sur-Thérain (4 Fleurs) bénéficie d'un riche patrimoine historique et naturel. © CNVVF / Bailleul-sur-Thérain

Récompenser les communes fleuries et respectueuses de la biodiversité : c'est l'objectif du label « Villes et villages fleuris ». Alors qu'il fête ses 60 ans, le concours rencontre un engouement sans précédent. Et pour cause, son label est devenu un facteur d'attractivité fort pour les communes.

« Parfois, certains maires de petites communes me confient que le label leur assure une véritable notoriété. » Au Conseil national des villes et villages fleuris de France depuis 40 ans, Martine Lesage, directrice, a pu constater l'importance prise par le label auprès des maires. Depuis 1959, ce dernier promeut le fleurissement et la présence d'espaces verts au sein des communes. Au fil des ans, le label a étendu sa portée. « La grille de sélection est mise à jour très régulièrement pour prendre en compte les problématiques actuelles, comme le réchauffement climatique, le respect de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de vie des habitants », explique Martine Lesage. Gestion de l'eau, politique des déchets, rénovation du bâti ou maintien des commerces font désormais l'objet d'une attention particulière. Les communes récompensées se voient remettre les fameuses « Fleurs », équivalentes des étoiles du guide Michelin, qu'elles affichent fièrement à l'entrée de leur ville.



La ville de Cachan, en banlieue parisienne, possède 4 Fleurs depuis 2015. © CNVVF / Cachan.

« Un élément de fierté pour nos habitants »

Sur les quelques 5 000 communes qui ont participé au concours national en 2019, les lauréates « ont pris en compte la notion de qualité de l'espace public et de qualité de la nature en ville. Le végétal n'est plus une option, indique Martine Lesage. Les élus ont compris que ce label représente une réelle stratégie pour asseoir une politique de développement durable afin de respecter l'environnement. C'est devenu le service le plus important, le point majeur de la politique municipale. »

Cet engagement des communes répond aux attentes de leurs citoyens, particulièrement sensibles à la qualité de leur cadre de vie. Ainsi, 7 urbains sur 10 considèrent ainsi que la création d'un espace vert doit être un investissement prioritaire dans leur ville¹, et 84 % des habitants des communes labellisées déclarent qu'ils ont de la chance d'y vivre². « Le fait que notre commune dispose du label "4 Fleurs" est source de fierté pour nos habitants depuis plus de dix ans. Les aménagements paysagers et le végétal sont devenus des éléments identitaires de notre commune. », affirme Virginie Carolo, maire de Port-Jérôme-sur-Seine (Seine-Maritime), une ville qui était avant tout connue pour son activité pétrochimique.

Pouvoir d'attraction

« Lorsqu'on sait qu'il n'y a pas moins de 36 000 communes en France, la première utilité du label est de faire sortir les plus petits villages de l'anonymat. », confirme Martine Lesage. Le label devient ainsi un élément d'attractivité fort pour ces communes. Être labellisé, c'est l'assurance de créer de l'activité touristique. « La forte médiatisation du concours suscite la venue de visiteurs du département et de la région du village primé », ajoute t-elle. Ainsi, 1 français sur 2 accorderait une importance au label pour le choix de leur destination touristique, quelle que soit la durée du séjour³. « Plus encore que d'attirer uniquement des visiteurs d'un jour, le label peut aussi inciter des gens à emménager dans ces lieux où il fait bon vivre. »

Le pouvoir d'attraction des communes labellisées s'étend même aux entreprises. Le label « 4 Fleurs » du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) a été l'un des atouts qui a convaincu de grandes entreprises d'y installer leurs bureaux afin d'offrir à leurs salariés un environnement de travail plus serein.

Forte de ses 3 Fleurs, la ville de Duclair (76) œuvre à améliorer le confort de vie de de ses habitants au quotidien. © Ville de Duclair.



Une démarche à la portée de tous

Pour obtenir la labellisation, Martine Lesage est catégorique : « *Il ne faut pas fleurir pour fleurir mais mettre en place une réelle stratégie, basée sur une vision globale de son territoire. Le Plan local d'urbanisme (PLU) offre un cadre idéal pour cette démarche, car il permet d'intégrer la valorisation du patrimoine bâti existant* ». Pour Jean Delalandre, maire de Duclair (76), labellisée 3 Fleurs : « *Les élus doivent avoir une fibre pour ces questions végétales ou s'y intéresser. Il faut saisir toutes les opportunités pour lier sa ville au végétal !* » ([lire son interview \(https://www.citeverte.com/a-la-une/points-de-vue/detail/?tx_citevertenews_ficheneews%5Bnews%5D=91\)](https://www.citeverte.com/a-la-une/points-de-vue/detail/?tx_citevertenews_ficheneews%5Bnews%5D=91)). Pour ne pas faire d'erreur, l'intervention de professionnels du végétal et du paysage est cruciale.

Contrairement à ce que pensent certains élus, il est possible d'investir dans le végétal même avec un budget modeste. « *En valorisant intelligemment sa trame verte et bleue, le village de Chenillé-Changé (Maine-et-Loire) a dynamisé son petit port qui accueille aujourd'hui des péniches et des touristes. Il reçoit cette année le Prix de la valorisation touristique, quand bien même il n'avait au départ que peu de moyens, explique Martine Lesage. Dans tous les cas, le végétal doit être envisagé comme un investissement sur le temps long au vu de son apport pour le cadre de vie et l'attractivité des communes.* »

Les enjeux sont forts pour les élus et, à quelques mois des élections municipales, cette question revêtira une importance majeure pour certains élus. Il en est certainement débattu lors des Assises nationales du CNVVF, qui se tiennent actuellement à Aix-les-Bains (28 et 29 novembre 2019).

Pour mieux connaître le CNVVF et le concours Villes et villages fleuris, rendez-vous sur : <http://www.villes-et-villages-fleuris.com/les-atouts-dune-ville-fleurie> (<http://www.villes-et-villages-fleuris.com/les-atouts-dune-ville-fleurie>).

¹ Source : Enquête UNEP-IFOP, 2016.

² Enquête téléphonique réalisée par TNS Sofres pour VAL'HOR du 2 au 13 octobre 2012 auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française.

³ Enquête téléphonique réalisée par TNS Sofres pour VAL'HOR du 2 au 13 octobre 2012 auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française.

A LIRE AUSSI



Le Lagerstroemia indica (/a-la-une/enquetesdossiers/detail/?tx_citevertenews_ficheneews%5Bnews%5D=28&cHash=4ce837a98530c70c126a35be6f86092b)

PRODUCTION EMBLÉMATIQUE DU SUD-OUEST DE LA FRANCE ENQUÊTE - (/A-LA-UNE/ENQUETESDOSSIERS/) Le 20 avril 2017



Aménagements paysagers : une nouvelle conception des mobilités (/a-la-une/enquetesdossiers/detail/?tx_citevertenews_ficheneews%5Bnews%5D=76&cHash=d600d4efcec21154fddc480f53632f5e)

ENQUÊTE - (/A-LA-UNE/ENQUETESDOSSIERS/) Le 01 octobre 2019



Zéro-phyto : une nouvelle façon d'appréhender les espaces verts (/a-la-une/enquetesdossiers/detail/?tx_citevertenews_fichenews%5Bnews%5D=52&cHash=b14fa2b0093e682dd6903a8e92dce4d6)

ENQUÊTE - (/A-LA-UNE/ENQUETESDOSSIERS/) Le 28 mai 2019



L'immobilier passe au vert (/a-la-une/enquetesdossiers/detail/?tx_citevertenews_fichenews%5Bnews%5D=79&cHash=69a45714f2f634ef8ab8df382178616f)

ENQUÊTE - (/A-LA-UNE/ENQUETESDOSSIERS/) Le 17 octobre 2019

Liens Utiles

- [Newsletter \(/liens-utiles/newsletter/\)](/liens-utiles/newsletter/)
- [VAL'HOR \(/liens-utiles/httpwwwvalhorfr/\)](/liens-utiles/httpwwwvalhorfr/)
- [Plante Bleue \(/liens-utiles/plante-bleue/\)](/liens-utiles/plante-bleue/)
- [Label Fleurs de France \(/liens-utiles/fleurs-de-france/\)](/liens-utiles/fleurs-de-france/)
- [Code de conduite plantes envahissantes \(/liens-utiles/code-de-conduite/\)](/liens-utiles/code-de-conduite/)

En Savoir +

- [Espace presse \(/espace-presse/\)](/espace-presse/)
- [Contact \(/contact/\)](/contact/)
- [Plan du site \(/footer/en-savoir/plan-du-site/\)](/footer/en-savoir/plan-du-site/)
- [Mentions légales \(/footer/en-savoir/mentions-legales/\)](/footer/en-savoir/mentions-legales/)

